

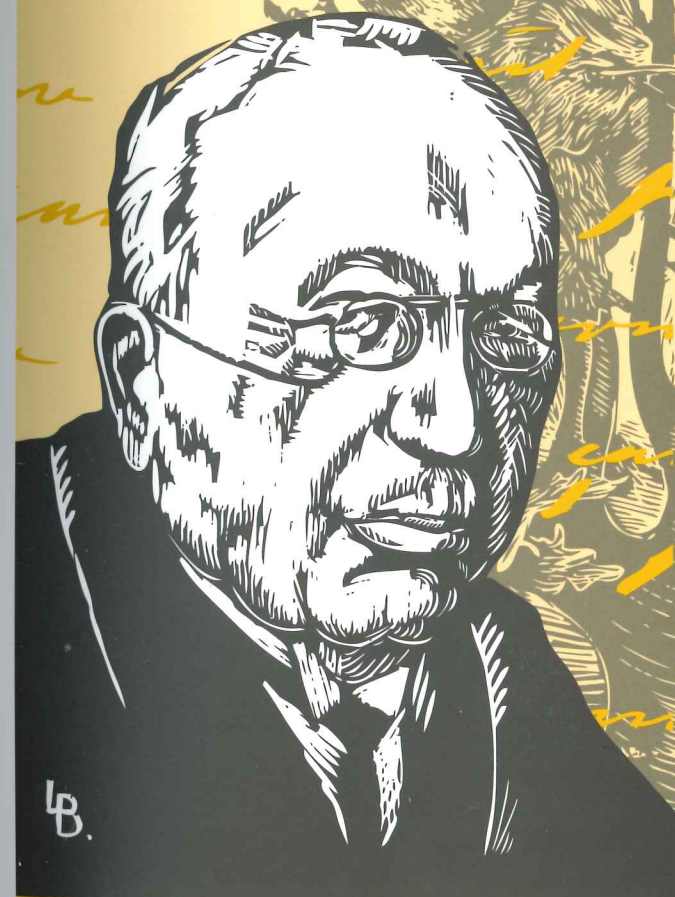
VIRGILE ROSSEL

Il y a 150 ans naissait l'une de nos grandes figures nationales, Virgile Rossel (1858-1933), qui fut poète, avocat, professeur, conseiller national, historien, juge, chroniqueur, romancier et président du Tribunal fédéral. Cet éminent Jurassien, né à Tramelan, a mené un labeur tout à fait considérable sur ces différents fronts simultanément, qu'ils soient juridiques ou politiques, historiques ou littéraires. Des contributeurs d'horizons scientifiques très variés s'attachent ici à préciser la place de cet œuvre étonnant, à le situer dans son contexte, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, et à l'éclairer sous un jour nouveau.

Illustration de couverture :
Montage, par Numa Sutter, d'un manuscrit
de Virgile Rossel, entre deux bois gravés
de Laurent Boillat, représentant
l'écrivain-magistrat et un sapin-lyre.

VA

VIRGILE ROSSEL



« L'indépendance est une qualité fort rare en notre pays de liberté, et je le crains peu prisée, ou du moins peu recherchée : aussi ne suis-je pas sans éprouver quelque scrupule à en louer M. Rossel. C'est pourtant un des grands charmes de son livre, que cette franchise avec laquelle il parle de toutes choses, cet absolu dégagement de tous les préjugés, mais non des convenances, ce dédain de flatter et de courtiser l'opinion. »³⁷ VA

³⁷ Id., p. 665.

Un pionnier des études littéraires francophones

FRANÇOIS PROVENZANO

Problématique

Le propos de cet article est d'envisager un aspect particulier et novateur du travail de Virgile Rossel dans le domaine de l'histoire littéraire. L'auteur de l'*Histoire de la littérature française hors de France*¹ offre en effet avec cet ouvrage l'un des premiers grands cadres théoriques et historiographiques qui permette d'envisager la production littéraire en langue française dans les périphéries de l'Hexagone².

Cette problématique se trouve aujourd'hui au cœur des débats qui animent les études littéraires francophones. Depuis quelques décennies, plusieurs travaux nourrissent en effet la réflexion sur l'étude de littératures dont l'émergence et le développement sont fortement conditionnés par la relation de domination symbolique qu'elles entretiennent avec la France littéraire. Linguistiquement et institutionnellement, l'ensemble que certains appellent la « francophonie littéraire » se construit à la fois comme un contrepoint et comme un appendice du panthéon hexagonal. Comment rendre compte à la fois de cette dépendance et de cette recherche d'altérité ? Comment rendre justice aux solutions stylistiques spécifiques et aux configurations institutionnelles particulières mises au point au fil du temps dans chaque portion (belge, québécoise, maghrébine, antillaise, etc.) de cet ensemble, sans les regrouper sous une seule étiquette « francophone » uniformisante, ni les évaluer comme des sous-produits de la culture française centrale ? Telles sont, grossièrement exposées ici, quelques-unes des questions qui animent les débats actuels sur les études littéraires francophones³. L'objectif de cet article est, entre autres, d'en proposer un morceau de genèse, en s'attachant à la façon dont Virgile Rossel avait pu les pressentir

¹ Virgile Rossel, *Histoire de la littérature française hors de France*, Paris / Lausanne, A. Schlachter / F. Payot, 1895.

² Comme l'ont déjà noté Maurice Piron (« Littératures françaises hors de France », *Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises*, t. XLVI, N° 1, 1968, p. 246-262) et Paul Delsemme (« Cent cinquante ans d'histoire littéraire », dans : Raymond Trousson *et al.* (dir.), 1920-1995. *Un espace-temps littéraire. 75 ans de littérature française en Belgique*, Bruxelles, ARLLE, 1995, p. 143-195 ; p. 161).

³ Signalons, parmi d'autres, les ouvrages de Michel Beniamino (*La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, 1999), de Jean-Marc Moura (*Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, 1999), ainsi que les actes rassemblés par le même Jean-Marc Moura et Lieven D'Hulst (*Les Études littéraires francophones : état des lieux*, Lille, Travaux du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2003), qui font écho à ces débats.

et, dans une certaine mesure, parfois tenter d'y répondre. À cet égard, la réflexion et les propositions du juriste jurassien constituent un héritage historiographique et théorique important pour tous ceux qui s'occupent aujourd'hui de littératures francophones.

Avant Virgile Rossel

À l'époque où Rossel publie son *Histoire de la littérature française hors de France*, la « francophonie » n'existe pas, ni comme réalité institutionnelle, ni comme découpage sociolinguistique identifié et étudié comme tel, ni comme représentation fantasmée d'une communauté fondée sur le partage de valeurs humanistes inspirées du mythe de la clarté française. On trouve bien mention d'un ensemble de « francophones » dès les années 1880 chez le géographe Onésime Reclus (1837-1916)⁴, mais cet ensemble est surtout conçu comme une « France intégrale »⁵, portée par le projet impérialiste d'une expansion territoriale et démographique de l'Hexagone en Afrique. Sur ces questions, l'horizon épistémologique et idéologique de la seconde moitié du XIX^e siècle demeure globalement dominé par l'idée d'une France rayonnante diffusant universellement sa littérature (et le modèle de civilisation qui l'accompagne) et recevant les contributions généreuses de ses périphéries, heureuses de se conformer aux normes esthétiques du centre.

La rupture à opérer dans cet état des discours métalittéraires consiste ainsi à briser l'uniformité de la « littérature française » dénationalisée et à rendre visibles en tant que tels des ensembles littéraires partiellement caractérisables en fonction d'autres critères que ceux qui définissent la littérature française de France.

Avant l'ouvrage de Virgile Rossel, il convient de mentionner le travail d'un prédécesseur, Pierre-André Sayous (1808-1870), qui fait émerger la problématique des périphéries littéraires et annonce la réflexion du Jurassien⁶. En étudiant différents foyers de littérature française « à l'étranger », l'historiographe réalise tout le potentiel iconoclaste de sa démarche

⁴ Notamment dans son ouvrage *France, colonies et Algérie* (Paris, Hachette, 1886, p. 422).

⁵ Onésime Reclus, *Un Grand Destin commence*, Paris, La Renaissance du livre, 1917, p. 165.

⁶ Pierre-André Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger depuis le commencement du XVII^e siècle*, Paris, J. Cherbuliez, 1853, 2 tomes; *Le dix-huitième siècle à l'étranger, histoire de la littérature française dans les divers pays de l'Europe, depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la Révolution française*, Paris, Amyot, 1861, 2 tomes.

et pointe déjà timidement l'arbitraire relatif sur lequel repose la délimitation du panthéon littéraire « français »⁷. Il maintient cependant un point de vue franco-centré et uniformisant: l'objectif ultime de son propos est au fond de démontrer l'ubiquité du caractère français et d'apporter des justifications historiques à ce rayonnement extraterritorial.

Il convient de remarquer en passant que, tout comme Rossel, Sayous provient des marges de l'institution littéraire et académique française: de nationalité suisse, il a mené une carrière de professeur de littérature à l'Académie de Genève avant de s'établir à Paris comme fonctionnaire au ministère de la Justice et des cultes. Il semblerait que ce type d'excéntrisme romand, qui caractérise aussi Rossel, favorise le repérage d'une altérité littéraire sur fond de communauté linguistique avec la France: des régions francophones hors de France, la Suisse romande est sans doute celle qui, au XIX^e siècle, entretient le plus de liens avec l'Hexagone; parallèlement, la Suisse travaille aussi, en cette période, à définir son identité nationale. Ce repérage de l'altérité est d'autant plus favorisé qu'aucun de ces deux auteurs n'est soumis aux paradigmes discursifs contraignants que constituent, d'un côté l'historiographie littéraire française, de l'autre l'historiographie littéraire suisse romande, encore très empreinte d'helvétisme à cette période⁸. Aucun des deux auteurs n'est en effet un pur historien de la littérature, ni française, ni romande: la production historiographique de Sayous est marquée par une attention au protestantisme et au moralisme qui l'accompagne⁹, celle de Rossel se situe essentiellement, comme on le sait, sur le terrain du droit.¹⁰

⁷ Voir, par exemple: « Où est la France [...], et où n'est-elle pas? [...] Froissard [sic] au XIV^e siècle, Commines au XV^e, en leur qualité de Flamands étaient-ils de bonne prise et appartenaient-ils légitimement à mon sujet? Je n'aurais point osé prendre sur moi de retrancher nettement à la France ces deux ancêtres de sa prose. » (Pierre-André Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger*, op. cit., t. I, p. III).

⁸ Voir Daniel Maggetti, *L'Invention de la littérature romande*, Lausanne, Payot, 1995.

⁹ Voir notamment: Pierre-André Sayous, *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation*, Paris, J. Cherbuliez, 1854; *Conseils à une mère pour l'éducation littéraire de ses enfants*, Paris, J. Hetzel, 1863.

¹⁰ Rappelons simplement la chaire de droit qu'il occupe alors à l'Université de Berne, de 1883 à 1912.

Relativement épargnés par les contraintes patriotiques des historiographies littéraires nationales, ils peuvent suggérer d'autres découpages, d'autres représentations, d'autres prises en charge théoriques, des ensembles littéraires de langue française.

Centre et périphéries : représentations en élaboration

Rossel emploie le terme de « succursales littéraires de la France » pour désigner les ensembles auxquels s'attache son ouvrage, ce qui rend encore plus manifeste le rapport de dépendance symbolique entre le centre et son en-dehors. Cependant, tandis que Sayous n'inventorierait finalement que des foyers de culture française dispersés plus ou moins hors des frontières, selon l'époque, Rossel identifie plus spécifiquement trois ensembles suffisamment importants pour qu'on leur reconnaisse une nationalité à part entière et qu'on les envisage sur la longue durée : la Suisse romande, la Belgique et le Canada occupent chacun une section de l'ouvrage ; sections qui se démarquent nettement par le fait qu'elles décrivent des « succursales » relativement structurées, quantitativement significatives et – au contraire des autres « foyers » – en plein essor au moment où l'historiographe les décrit.

Dès lors que sont identifiés ces sous-ensembles, apparaît également la nécessité de les hiérarchiser l'un par rapport à l'autre. Tandis que Sayous proposait un parcours géographique, où l'éloignement ou la proximité par rapport à la France justifiait principalement le statut des foyers examinés, Rossel introduit l'idée d'une importance relative des sous-ensembles et donc d'une potentielle concurrence entre eux. Loin de neutraliser toute forme de nationalisme littéraire, le discours de Rossel montre ainsi que la revendication de légitimité périphérique peut adopter une perspective différentielle pour se justifier, voire se renforcer : « [La Suisse romande] [...] doit aspirer plus que jamais, à prendre ou à reconquérir son rang de collaboratrice clairvoyante et désintéressée de l'œuvre littéraire et civilisatrice de la France. »¹¹

Cette dimension concurrentielle confronte de manière aiguë le discours de Rossel à une double nécessité : d'une part affirmer l'existence d'une identité française euphorique et permanente au-delà des contingences de

¹¹ Rossel, *Histoire de la littérature française hors de France*, op. cit., p. 157.

son actualisation, d'autre part reconnaître le caractère parfois contraint de cette assignation identitaire centrale et mettre en évidence les stratégies d'altérité développées en réaction. Il s'agit donc, d'une part d'affirmer qu'existent bien « trois petites France hors de France », unies par la communauté de langue en « une patrie commune d'intelligence et d'idéal », soudée autour de son « rôle civilisateur, par une sorte de lien mystique et puissant »¹² ; d'autre part de refuser « la centralisation littéraire, dont Paris est seul à ne point souffrir en France » et d'éviter « que la Belgique, la Suisse romande, le Canada, passent au rang de provinces dans la "province" ». »¹³

Pour rencontrer cette double exigence, l'auteur met en place essentiellement deux configurations rhétoriques, qui caractérisent son travail d'historien des littératures françaises hors de France. L'une consiste à reformuler la domination centrale en « sympathique intérêt » et à articuler celui-ci à l'émancipation des périphéries. L'historiographe défend ainsi l'idée d'une transaction littéraire où l'intérêt des deux parties coïncide :

« [...] pourquoi [le foyer central] ne suivrait-il pas avec une curiosité attentive, un sympathique intérêt, le mouvement littéraire tout entier de ces provinces de la pensée et de l'art français ? Il n'y perdrait rien, peut-être y gagnerait-il quelque chose ; et il est certain qu'il encouragerait des efforts dirigés vers une œuvre qui est la sienne, en somme. »¹⁴

À propos des périphéries, il écrit : « Les littératures romande, belge, canadienne, s'épanouiront avec d'autant plus de vigueur et d'éclat qu'elles sentiront un souffle de vivifiante sympathie leur arriver de France. »¹⁵

Cette représentation qui cheville les profits symboliques du centre à ceux des périphéries permet ainsi de lever la contradiction entre la contrainte de l'identification française et la nécessité de l'affirmation spécifique. Puisque tout le monde a à y gagner, la « solidarité spirituelle » induite par le partage de la langue française n'implique que des « charges

¹² *Id.*, p. 1-2.

¹³ *Id.*, p. 3.

¹⁴ *Id.*, p. 2.

¹⁵ *Id.*, p. 20.

faciles » et des « féconds devoirs », qu'il convient d'« accepte[r] », « au lieu de simplement les subir, ou de les rejeter. »¹⁶

L'autre argumentaire déployé, complémentaire du premier, consiste à souligner la pertinence des apports différentiels des périphéries. L'altérité est nécessaire, en tant qu'elle *ajoute* au patrimoine littéraire français. La diversité valant pour indice de qualité, « l'œuvre littéraire et civilisatrice de la France »¹⁷ doit s'appuyer sur des collaborateurs extérieurs qui, tout en se montrant linguistiquement conformes à la norme centrale, apportent des nuances de contenu bienvenues. Par exemple :

« L'esprit belge, avec sa tournure pratique et militante, ou avec ses dons de pittoresque imagé et coloré, avec son sens aigu de la réalité et ses courtes échappées dans le rêve, avec ses facultés d'analyse et d'observation, avec sa fécondité tourmentée ou joyeuse, avec son esthétisme raffiné et son audacieuse pensée, le nouvel esprit belge peut [...] ajouter aux trésors d'une grande littérature. »¹⁸

Virgile Rossel manifeste ainsi déjà cette tendance du discours sur les « petites » littératures, qui consiste à compacter en quelques syntagmes les traits distinctifs d'un « esprit » périphérique, pour rendre sensible l'ajout inédit qu'il représente par rapport au panthéon central. Du même coup, en retour, l'assimilation réussie à ce panthéon central est présentée comme l'ultime degré d'accomplissement des littératures périphériques : « Quelle sera donc l'ambition la plus féconde de la poésie belge ? Celle-ci : d'être de la poésie française aussi originale que possible. »¹⁹

L'usage de l'épithète « féconde » nous invite à souligner une autre caractéristique marquante du discours de Rossel, à savoir le recours à des structures métaphoriques qui rigidifient les deux configurations argumentatives que nous venons d'exposer et leur confère un caractère normatif.

¹⁶ *Id.*, p. 2-3 ; nous soulignons.

¹⁷ *Id.*, p. 157.

¹⁸ *Id.*, p. 165.

¹⁹ *Id.*, p. 265.

Métaphores et normes dans le discours métalittéraire

La récurrence de l'exigence de « fécondité » renvoie à une conception botanique de la production littéraire, selon laquelle les ressources provenant d'un sol original promettent le développement vigoureux et relativement autonome d'une « branche » périphérique par rapport au « tronc » français principal. Cette métaphore permet de condamner la littérature canadienne-française à la fin du XIX^e siècle – caractérisée par sa jeunesse et son isolement – à un statut parasitaire, archaïque ou insignifiant, c'est-à-dire déviant par rapport à la norme de développement « fécond » que l'historiographe assigne à ses « petites France hors de France » :

« On le conçoit aisément, les lettres canadiennes sont à la fois trop jeunes, trop isolées et condamnées à une vie trop précaire, pour être un rameau vigoureux de la littérature française, ou même un arbrisseau original donnant ses fleurs, portant ses fruits, tirant toute sa sève du sol où il aurait poussé. Elles ne sont, elles ne peuvent être qu'une branche plus ou moins parasite, et une branche tardive perdue dans le feuillage. »²⁰

Une autre structure métaphorique à potentiel normatif est celle centrée autour de la notion de « trésor », qui induit une conception économique des rapports entre la France et ses périphéries : banque centrale des biens littéraires, la France prête généreusement aux nécessiteux, qui se doivent de lui rembourser leurs dettes, si possible avec intérêts. Ici encore, la Suisse romande se démarque comme bonne élève sur le marché : « Avec Rousseau, la Suisse romande, qui a beaucoup emprunté à la France, devient à son tour créancière [...]. »²¹ Inversement, les postures adolescentes de pure dépense, d'égoïsme, de démesure et de prise de risque, sont condamnées comme infractions à un code moral implicite de la bonne gestion littéraire. Ainsi, les remuants représentants de l'essor de la littérature belge, à l'enseigne de *La Jeune Belgique*, représentent pour Rossel le parangon d'une « littérature adolescente, pleine de sève et d'entrain, sans mesure et sans choix », insouciante d'assurer la continuité de l'entreprise patrimoniale collective et, à ce titre, légèrement dévaluée.²²

²⁰ *Id.*, p. 305.

²¹ *Id.*, p. 13.

²² *Id.*, p. 18.

Une troisième figure métaphorique informe de manière plus puissante encore le discours de Rossel dans un sens normatif. Près d'un siècle avant le modèle gravitationnel proposé par Jean-Marie Klinkenberg²³, Rossel appelle « satellites » les « petites France hors de France » et « astre principal », le centre par rapport auquel elles se définissent²⁴. Ce lexique est cependant ici dénué de toute potentialité herméneutique sur le fonctionnement des périphéries littéraires ; il ne fait qu'assigner une nature irrémédiable aux objets auxquels il s'applique et qui se voient bridés dans leur prétention à la légitimité : « [...] nos petites France hors de France resteront dans la sagesse, autant que dans la modestie, en se rappelant toujours qu'un satellite chercherait en vain à jouer au soleil. »²⁵ En inscrivant dans les astres l'infériorité symbolique des périphéries, Rossel naturalise le rapport de dépendance entre les ensembles et établit également un seuil de contentement littéraire périphérique, qu'il serait illusoire et vain de vouloir franchir.

Outre ces négociations rhétoriques autour des oppositions à concilier – identité et altérité, irénisme et domination – le discours de Rossel laisse apparaître deux pistes importantes pour l'approche historiographique des futures « littératures francophones », à savoir l'idée d'un particularisme institutionnel définitoire des périphéries et la stigmatisation linguistique de ces mêmes périphéries au nom de la norme française centrale.

Comparatisme socio-institutionnel et assignation périphérique

Sayous proposait bien quelques remarques quant au rôle d'appoint institutionnel joué par certaines périphéries²⁶ ; mais ces ébauches sont sans commune mesure avec les vues assez systématisées de Rossel, qui dessine

²³ Voir Benoît Denis et Jean-Marie Klinkenberg, *La Littérature belge. Précis d'histoire sociale*, Bruxelles, Labor, coll. Références, 2005, p. 33-43. Ce modèle s'appuie sur la métaphore du système solaire pour rendre compte des relations entre un centre littéraire et ses périphéries.

²⁴ « Ce livre aurait atteint son but, s'il avait rapproché les satellites de l'astre principal », affirme l'auteur dans ses premières pages, inscrivant pleinement son travail métalittéraire dans la dynamique littéraire qu'il décrit. (Rossel, *Histoire de la littérature française hors de France*, op. cit., p. 2).

²⁵ Id., p. 265.

²⁶ Voir par exemple Pierre-André Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger*, op. cit., t. I, p. 119-120.

véritablement les grands secteurs d'un comparatisme socio-institutionnel des périphéries littéraires et de leur déficit organisationnel :

« Les écrivains se heurtent, dans des pays de territoire restreint et de faible population, à des obstacles presque insurmontables. [...] Condamnés à vivre sur une scène étroite, sans échappée sur l'étranger, et à s'adresser à des lecteurs clairsemés, ils sont placés dans des conditions très défavorables à la naissance d'œuvres fortes et de grandes œuvres. Ceux-là même qui se sentent supérieurement armés pour la gloire ne réussisse[nt] guère qu'en s'expatriant, ou qu'en exportant. Et puis, la littérature ne donne le pain quotidien à personne, en sorte que romanciers, critiques, poètes, doivent se résigner à n'être que des amateurs ; ils ne peuvent accorder à l'art que leurs loisirs, les moments perdus de l'administration, du barreau, du professorat, du journalisme [...]. Et puis, la libre critique qui stimule et consacre les vocations, est étouffée par l'esprit de camaraderie, par les rivalités politiques, par la crainte de se créer des ennemis d'une foule de gens que l'exiguïté du milieu vous oblige à coudoyer tous les jours. Enfin, l'air et l'espace manquent, l'émulation fait défaut, le public, sans éducation littéraire en dehors d'une élite peu nombreuse, n'admet guère que les auteurs voient plus loin, aillent plus haut que lui [...]. »²⁷

La production de la valeur littéraire est clairement rapportée à la configuration géo-démographique du lectorat, à la situation socio-professionnelle des producteurs, à l'hétéronomie de la critique, enfin plus globalement au statut de l'élite par rapport à la collectivité : tous thèmes de recherches récentes sur le fait littéraire « francophone ».

Cependant, on notera que ces considérations s'accompagnent d'accents misérabilistes : en somme, le regard sur l'institution est posé pour souligner le caractère déficitaire de cette institution par rapport à une norme organisationnelle identifiée à la France littéraire et à l'idéologie du créateur pur. Dès que sont évoquées les trajectoires (mineures) de figures périphériques individuelles, l'historiographe active le *topos* d'une France naturellement propice à l'épanouissement des arts. Le passage cité plus haut se poursuit ainsi :

²⁷ Rossel, *Histoire de la littérature française hors de France*, op. cit., p. 3-4.

« Regardez en Belgique, et songez à Van Hasselt, à De Coster ! Considérez la Suisse romande, et demandez-vous si Vinet, si Töpffer, si Rambert ont osé être tout ce qu'ils étaient ! Et la situation est pire au Canada.

» Il semble bien qu'un certain élargissement d'horizon et une certaine tolérance intellectuelle distingue la présente génération de celles qui l'ont précédée. Il reste des conquêtes à faire de ce côté ; l'influence de la France y peut beaucoup. »²⁸

Autrement dit, si elles ont un potentiel littéraire, les périphéries ne peuvent l'actualiser que dans le cadre de l'influence française.

Tandis qu'il les dépouille de ce qui permet le plein accomplissement littéraire, l'historiographe dote ces ensembles culturels d'autres justifications symboliques, leur assigne d'autres fonctions dans l'économie littéraire générale : certaines des considérations institutionnelles de Rossel rencontrent ainsi un souci de valoriser malgré tout les périphéries, tout en leur déniaient la capacité de produire des littératures au sens plein du terme. De là, par exemple, la mise en évidence des rôles d'« intermédiaires » ou de « surplomb » joués par les périphéries à l'égard de leur centre : à défaut de pouvoir être parties prenantes du jeu littéraire, celles-ci trouvent une pertinence culturelle à synthétiser ou à évaluer les apports respectifs des participants :

« [...] cette pauvreté relative de la matière littéraire n'est pas sans compensation. Elle peut inciter les esprits de quelque envergure à se lancer dans les enquêtes générales et les essais de synthèse sur les diverses civilisations qui évoluent autour d'eux, sur ce monde latin et sur ce monde germanique, ou sur ce monde anglo-américain, aux confins desquels la Suisse romande et la Belgique ici, là, le Canada, sont placés comme des sentinelles avancées et comme intermédiaires prédestinés. [...] Il y aurait une autre mission, également précieuse, pour nos petites France hors de France : ce serait de surveiller, d'étudier, de juger, sans parti-pris ni complaisance, l'œuvre du génie français en France [...]. »²⁹

²⁸ *Id.*, p. 5.

²⁹ *Id.*, p. 5-6.

En assignant aux ensembles qu'il décrit ces missions qu'il inscrit dans leur « destin » même, Rossel crédite un ordre des choses tel qu'il est, reproduit la hiérarchie des valeurs symboliques et pointe au passage l'importance de son propre rôle d'historiographe, dont les vues synthétiques et les jugements « objectifs » sont eux-mêmes ajustés à son statut d'observateur périphérique. Par exemple, aux créateurs belges qui, dans ces années-là, prétendent rivaliser avec le panthéon central, il répond qu'ils débordent l'*ethos* collectif normalisé des périphéries et se pose ainsi en gardien mesuré et prétendument impartial de l'économie littéraire française :

« La Belgique a désormais une littérature ardente, touffue, riche de sève et de talent. [...] Elle entend exister par elle-même, peut-être a-t-elle l'ambition de renouveler, en se renouvelant, le patrimoine intellectuel de la France. S'il en était ainsi, j'aurais peur qu'elle ne se fît quelques illusions. [...] le Belge, à ne considérer que l'ensemble, n'a pas le génie créateur, il est essentiellement réceptif. Il est donc prudent qu'il ne se lance pas dans la mégalomanie littéraire, qu'il ne se croie pas destiné à réformer la littérature française, qu'il se propose des tâches appropriées à son tempérament et n'excédant pas ses moyens. »³⁰

On le voit, ces considérations sur le rôle et la configuration spécifiques des périphéries conduisent Rossel à naturaliser les traits et à creuser le fossé entre la France comme lieu exclusif de la vraie littérature et son dehors comme terrain laborieux, au mieux propice à la prise de hauteur de vues et à la médiation culturelle. De sorte qu'avec l'une des premières ébauches historiographiques sur les littératures françaises hors de France, l'illégitimité symbolique de ces périphéries est résolue par la naturalisation des rapports de domination : « L'article de Paris se fabrique d'abord à Paris, et là, mieux que partout ailleurs. Les contrefaçons les plus habiles ne sauraient être autre chose que des contrefaçons. »³¹

³⁰ *Id.*, p. 276-277.

³¹ *Id.*, p. 279.

Sur la langue littéraire

Ce sont également des formules de type essentialiste qui, chez Rossel, informent le discours sur la langue littéraire, sans doute l'un des lieux majeurs où se négocient les statuts des périphéries à l'égard du centre. Le repère permanent du propos de l'historiographe est ce « génie français » dont il s'agit de démontrer la permanence et la vigueur au-delà des frontières politiques de la France et dont l'unité est fondée sur la communauté de langue³². Une telle conception trouve son corollaire immédiat dans l'expression d'un purisme linguistique, les écrivains périphériques se devant d'être particulièrement attentifs à « conserver intact le patrimoine de leur langue »³³ s'ils veulent continuer à participer de ce génie littéraire exclusif et à bénéficier de ses vertus d'universalité.

Cependant, ici encore, l'attitude normative n'exclut pas l'ébauche d'une explication sociolinguistique sur la langue des périphéries et sur la difficulté de celles-ci à assurer le maintien de sa pureté :

« Mais la pierre d'achoppement pour les littératures dont j'ai tenté d'écrire l'histoire ne serait-elle pas la question de la langue ? En Belgique, au Canada, en Suisse, la population est bilingue ou trilingue. Le mélange des idiomes [...] produit leur confusion ; le résultat fatal est qu'ils s'altèrent et même qu'ils se dénaturent. »³⁴

Cet état de faits débouche sur une partition des attitudes qui annonce le couple conceptuel *aventurisme/purisme*³⁵ (ici investi d'une différence de valeur), en distinguant entre d'une part le mépris coupable des héritages syntaxiques et lexicaux et d'autre part le respect sage de la tradition :

³² Voir citation supra : « L'usage d'une même langue crée entre des peuples, séparés à d'autres égards, une patrie commune d'intelligence et d'idéal, les associe, pour le rôle civilisateur, par une sorte de lien mystique et puissant. » (*Id.*, p. 2).

³³ *Id.*, p. 8.

³⁴ *Id.*, p. 6.

³⁵ Elaboré à partir de la notion d'« insécurité linguistique », qui caractérise le rapport d'un locuteur à une langue dont il pense ne pas maîtriser entièrement la variante la plus légitime, ce couple conceptuel désigne les stratégies compensatoires – de transgression systématique ou au contraire de respect excessif de la norme – mises en place par les écrivains face à ce sentiment d'insécurité. Lire notamment Jean-Marie Klinkenberg, « Préface », dans : Michel Francard (dir.), *L'Insécurité linguistique en communauté française de Belgique*, Bruxelles, Service de la langue française, 1993, p. 5-7.

« À la vérité, les jeunes écoles littéraires en France professent une vénération médiocre pour la syntaxe et le vocabulaire légués à la génération actuelle par des siècles d'esprit français ; elles innovent et bouleversent à l'envi [...] La « Jeune Belgique » les suit de près, dans cette voie, et ne désespère pas de les laisser bien en arrière, tandis que les écrivains modernes de la Suisse romande et du Canada s'efforcent de réagir sagement, et non sans succès, contre les négligences, les circuits, les écarts, les difformités et le tortillage qui affadissaient, alourdissaient, défiguraient et corrompaient le style du cru. »³⁶

On notera au passage que ces considérations sur la langue permettent à l'historiographe jurassien de stigmatiser les modes stylistiques centrales, actualisant ainsi son rôle périphérique de gardien impartial des vraies valeurs littéraires françaises. L'auteur définit en effet assez précisément la marge de manœuvre stylistique autorisée, qui limite l'intervention des écrivains périphériques à un sympathique artisanat lexical et exclut toute indexation du système linguistique entier sur une identité nationale spécifique : « Qu'elles [la Suisse et la Belgique] y [à la langue française] apportent leur contingent d'heureux néologismes, de fécondes trouvailles, rien de mieux ! Qu'elles ne songent pas à la remplacer par le suisse ou le belge ! »³⁷

Cette résistance au morcellement interne de l'unité linguistique française trouve bien sûr son corollaire dans l'idée selon laquelle cette identité linguistique forte assure à la culture française une place de choix sur l'échelle des valeurs symboliques internationales et transhistoriques. Déjà très sévère à l'égard de l'ennemi « anglicisme » qui sévit au Canada français, Virgile Rossel souhaite que les littératures périphériques se laissent pénétrer de « cette précieuse pureté de la langue, cette claire élégance de la forme, ces dons de vivacité, de souplesse et de mesure qui ont fait des lettres françaises un prolongement lumineux des vieilles lettres classiques et les ont érigées en lettres classiques du monde moderne. »³⁸ Fondé sur une conception instrumentale et figée de la langue, le discours puriste indexe

³⁶ Rossel, *Histoire de la littérature française hors de France*, op. cit., p. 6-7.

³⁷ *Id.*, p. 280.

³⁸ *Id.*, p. 3.

sur l'outil linguistique une formule esthétique forcément gagnante, puisque combinant harmonieusement classicisme et modernité.

En guise de conclusion

La modeste lecture que nous venons de proposer nous a conduit à mettre en évidence plusieurs aspects *a priori* contradictoires dans le discours historiographique de Virgile Rossel sur les littératures de langue française hors de France. D'un côté, l'auteur invite à considérer les ensembles périphériques dans leur irréductibilité et dans toutes les spécificités de leur fonctionnement institutionnel en marge de l'appareil littéraire central. D'un autre côté, son propos demeure profondément marqué par une perspective normative et des conceptions épilinguistiques qui tendent à naturaliser la relation de domination symbolique entretenue par le centre vis-à-vis de ses périphéries.

Ces contradictions nous apparaissent telles uniquement avec le recul des années, à l'heure où les discours sur la littérature sont autrement plus spécialisés et cloisonnés qu'il y a plus d'un siècle. Sur l'objet qui nous intéresse ici – à savoir les rapports entre la France littéraire et les « littératures francophones » –, l'apparition, dans les années soixante, d'un discours institué sur la « francophonie » a considérablement modifié la donne, obligeant le discours savant à redéfinir sa perspective. Tandis que d'un côté le discours institué mobilise des représentations de la langue française qui tendent à euphémiser les rapports de domination et d'imposition, le discours savant travaille au contraire à mettre en évidence cette répartition inégale des profits symboliques entre centre et périphéries, notamment par l'examen (comparé) des réalités institutionnelles propres à ces périphéries.

Dans les deux cas, c'est bien la question de la valeur littéraire qui est en jeu. Virgile Rossel l'avait bien senti, lui qui utilise son panorama littéraire international pour affirmer, incidemment mais très perceptiblement, la place de choix qu'y occupe son pays : « La Suisse romande est, de toutes les succursales littéraires de la France, celle qui a fourni les œuvres les plus retentissantes et les auteurs les plus illustres de la littérature française à l'étranger. »³⁹

³⁹ *Id.*, p. 8.

Au-delà d'une perception manichéenne des rapports de classes : *Jours difficiles*

SONYA FLOREY

Le roman de Virgile Rossel *Jours difficiles*¹, est-il une simple chronique de la vie industrielle, dans la Suisse de la fin du XIX^e siècle ? *L'incipit* du roman pourrait nous le laisser croire. En une douzaine de lignes, l'auteur installe un cadre qui réduirait l'horizon d'attente du lecteur à une vision stéréotypée de la lutte des classes :

« Jacques Hamel avait paru préoccupé et maussade pendant le dîner, un dîner de pauvres, dans une pièce étroite et basse qui servait de salle à manger et de chambre à coucher, la table au milieu, quelques chaises autour de la table, deux larges lits dans le fond. Soudain, les enfants ayant suivi la mère à la cuisine, il éclata. Sa sœur Charlotte, qui logeait chez lui depuis la mort des vieux parents, tenta vainement de le calmer. Il était parti ; et les Malessert, les Malessert de la fabrique d'horlogerie où il travaillait, n'étaient pas ménagés, allez ! Des tyrans, des exploiters, des malotrus par-dessus le marché. »²

Le portrait de Jacques Hamel, comme ouvrier d'horlogerie, pauvre, marié et père de famille, hébergeant sa sœur depuis qu'il représente sa seule famille, n'est pas dressé comme tel, immédiatement. Pourtant, c'est bien ce que ces lignes nous *disent* indirectement. Plongé *in medias res*, le lecteur parvient à (re)construire ce monde littéraire à l'aide d'inférences. Ainsi, c'est non seulement le dîner qui témoigne de la pauvreté de cette famille d'ouvriers, mais également « la pièce étroite et basse » qui remplit la double fonction de salle à manger et de chambre à coucher. On déduit de surcroît que les espaces et les personnages sont déterminés : la frontière entre la cuisine et la pièce commune dessine une frontière entre les personnages, et conditionne les sujets de discussion. Si Charlotte, la sœur de Jacques devient l'interlocutrice privilégiée des propos politisés, on peut déjà supposer qu'elle jouit d'un statut différent de l'épouse de ce dernier, désignée dans cette scène initiale uniquement par le vocable « mère », réduite à sa fonction familiale.

Ces premiers constats nous autorisent à inscrire le roman dans la tradition de la littérature prolétarienne, dont Michel Ragon définit l'action

¹ Virgile Rossel, *Jours difficiles* (roman de mœurs suisses), Genève, R. Burkhardt, 1896.

² *Id.*, p. 1.